Itinéraires
PLATEAU TECHNIQUE

Rapport d'activité 2022

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Plateau Technique

Édito

2022 aura été une année riche, placée sous le signe du changement et de l'adaptation. Après une période de passation, j'ai pris mes nouvelles fonctions dans une conjoncture économique difficile.

En effet, la crise sanitaire et ses effets qui perdurent, suivie d'un contexte économique d'inflation, ont fortement impacté nos activités dès la fin de l'année 2022. La baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation du coût des matériaux et les difficultés d'approvisionnement freinent l'acceptation par les clients des devis réalisés.

Afin de pallier ces contraintes toujours plus grandes et de maintenir nos objectifs avec l'ensemble de l'équipe, nous avons multiplié les démarches de prospection et de communication, en passant par les réseaux sociaux, la distribution de flyers, la participation à des forums et la création de tutos déco avec des jeunes salariés à l'affiche.

Par ailleurs, nous avons mis à profit ce temps de ralentissement de l'activité pour accentuer nos formations en situation professionnelle en procédant à la réalisation de travaux dans nos locaux et ainsi permettre la montée en compétences de nos jeunes salariés. Nous avons également travaillé à l'amélioration de la qualité de service de l'équipe « Entretien de locaux » en renouvelant tout le matériel professionnel, en procédant à la rénovation de leur local et à la réorganisation des plannings d'interventions.

L'équipe et les jeunes sont restés mobilisés. Les professionnels ont été force de proposition et engagés dans la formation pour accompagner au mieux nos salariés dans leur parcours d'insertion au sein de notre ACI[1].

Pour mieux répondre à la demande et accroître nos capacités d'encadrement et de formation auprès des jeunes issus de nos quartiers d'intervention, nous avons recruté un nouvel encadrant technique en maçonnerie, qui a pris ses fonctions en septembre 2022.

Les équipes sont donc prêtes à poursuivre leur engagement en 2023 avec le soutien indispensable de nos partenaires financeurs, bailleurs, clients et de nos partenaires de l'insertion par l'activité économique.

Tony WARNEYS,
Chef du service Plateau Technique d'Itinéraires

1- Atelier Chantier Insertion

Sommaire

Edito 02

01. Présentation du service

1. L'équipe et ses missions 04

2. Le fonctionnement 06

3. Un accompagnement à 360° 08

02. L'activité du Plateau Technique en 2022

1. Le public accompagné : chiffres clés 12

2. La levée des freins 13

3. Les chantiers réalisés 16

Annexes 20

01 Présentation

Le Plateau Technique d'Itinéraires est une entreprise de bâtiment doublement agréée **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)** et **Atelier Chantier Insertion (ACI)** par la DDETS[1].
C'est aussi un **secteur Propreté et hygiène des locaux**.

1. L'équipe et ses missions

Le Plateau Technique d'Itinéraires est une **entreprise de l'économie sociale et solidaire** qui permet aux éducateurs de l'association Itinéraires de proposer, en accord avec la **Mission Locale** et **Pôle Emploi**, une première expérience de travail à des **jeunes de 18 à 25 ans sans qualification ni expérience professionnelle et très éloignés de l'emploi** par les difficultés qu'ils cumulent.

Il accueille également des **jeunes en stage «découverte de métiers»** orientés par les Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (**A.L.S.E.S.**) et le dispositif Mon Avenir J'Y Crois (**MAJ'YC**), créé par Itinéraires pour accompagner les jeunes ayant quitté le milieu scolaire et lever les freins à l'insertion professionnelle.

Le Plateau Technique permet aux éducateurs de l'association d'organiser l'accompagnement éducatif en vue d'une insertion sociale et professionnelle. Il s'agit de ramener un public en risque de marginalisation à une réalité structurante, source de valorisation et de confiance en soi, et de réconcilier ces jeunes avec les apprentissages.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

→ **Tony WARNEYS, chef de service**. Il est le responsable des relations clients, de la maîtrise technique (devis, suivis de chantiers, respect des normes et réglementations), du management des équipes, du second œuvre et de l'entretien des locaux.

→ **6 encadrants techniques : Bertrand SIMON, Marian LEZON, Jean-Marc HAREMZA, Pascal BOYER, Olivier FREDERIC, Anthony LABARRE**. Professionnels des métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie, pose de plaques de plâtre, isolation, électricité, plomberie), ils préparent et organisent les ouvrages, encadrent les jeunes aussi bien sur le plan technique que sur le plan pédagogique.
Chaque encadrant technique dirige une équipe composée en moyenne de 5 salariés en CDDI[2]. Chaque équipe accueille également des mineurs et jeunes majeurs en stage dès que c'est possible.

→ **Yvette TISON, chargée de l'accompagnement professionnel**. Elle gère l'instruction des candidatures et la mise en œuvre des contrats, le suivi du parcours et les propositions de formation, les bilans, le conventionnement avec la **DDETS**[2] et le Département, les relations avec Pôle Emploi et les réseaux de partenaires. Pour Itinéraires, elle est membre du conseil d'administration du réseau **Chantier Ecole**.

→ **Kathy LAHAYE, assistante administrative**. Elle assure l'accueil de la clientèle, la gestion des dossiers et des contrats, les états de présence des jeunes, la planification de l'intervention du secteur nettoyage et entretien des locaux.

→ La gestion financière et comptable est assurée par le **service comptabilité d'Itinéraires**.

1- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
2- Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

UNE ÉQUIPE QUI S'EST RENOUVELÉE

Deux nouveaux collaborateurs ont rejoint le Plateau Technique en 2022 : Tony WARNEYS, le nouveau chef du service, qui a pris la succession de Jean-François DIVERCHY après son départ à la retraite, et Anthony LABARRE, nouvel encadrant technique pour l'activité maçonnerie/carrelage.

ENTRETIEN

Tony WARNEYS,
Nouveau chef de service du Plateau Technique

Tony a rejoint Itinéraires le 6 avril 2022

Quel est ton parcours ?

Je suis ébéniste et menuisier de formation et cela fait 15 ans que je travaille dans le bâtiment, tout corps d'état. J'ai exercé en entreprises, en établissements d'accueil et en structures d'insertion. Parmi mes multiples expériences, j'ai été éducateur technique second œuvre en Centre Educatif Fermé, moniteur d'atelier en Institut Médico Educatif, encadrant technique d'insertion professionnelle, coordinateur de production et enfin formateur en ACI.

Comment es-tu arrivé chez Itinéraires ?

J'ai adoré travailler avec des apprentis, transmettre mon savoir-faire. C'est pourquoi je me suis orienté vers le social.

Ce qui m'a incité à rejoindre Itinéraires, c'est l'opportunité de renouer avec les métiers du bâtiment tout en accompagnant des jeunes : ici je peux allier les deux. Et ce poste est un nouveau challenge pour moi en termes de responsabilités.

Quels sont tes priorités en tant que responsable du Plateau Technique d'Itinéraires ?

Ma priorité, c'est d'abord de trouver de nouveaux chantiers pour former les jeunes que nous accueillons.

C'est bien sûr aussi leur inculquer les bases pour les préparer au monde du travail : savoir se lever, être à l'heure, avoir un comportement adapté, savoir se présenter, respecter les consignes, etc.

Nous avons un rôle important à jouer : la plupart des jeunes que nous recevons ont un manque de confiance en eux. Ici nous les valorisons, nous portons sur eux un autre regard et leur accordons notre confiance.

Enfin, mon objectif est aussi la montée en compétences des équipes par des formations techniques (électricité, plomberie, etc.), car le BTP est un domaine exigeant qui nécessite des mises à jour régulières, et des formations à dimention sociale (par exemple sur les addictions, sur la gestion des conflits, etc.) pour accompagner toujours au mieux notre public.

Comment se passe la relation clients ?

J'explique à chaque fois aux clients le principe de l'ACI. Certains ne connaissent pas du tout. D'autres nous choisissent justement parce que nous sommes un ACI et soutiennent notre démarche.
Nous recevons régulièrement des retours positifs, certains clients nous écrivent même après les chantiers pour nous féliciter[1].

Quels sont les enjeux de demain pour le Plateau Technique ?

Le recrutement de nouveaux encadrants est un enjeux important car certains collaborateurs approchent de la retraite.

Je réfléchis également à faire évoluer l'ACI en tenant compte des nouveaux enjeux écologiques et économiques.

1- Voir témoignages pages 17 à 19

2. Le fonctionnement

1. Repérage des jeunes

Les publics sont repérés et reçus par les équipes éducatives du **Club de prévention**. L'orientation est validée lors des rencontres partenariales avec la **Mission Locale de Lille, d'Hellemmes** et de **Wattignies**.

La mise en œuvre de l'accompagnement est réalisée à partir d'un diagnostic et de l'analyse des besoins par les éducateurs spécialisés.

La demande d'insertion fait l'objet de l'ouverture d'un dossier de candidature. Avant tout dépôt, la pertinence du positionnement est validée par les prescripteurs partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi).

2. Recrutement

Les candidatures sont enregistrées sur la **Plateforme de l'Inclusion**.

Les critères de sélection portent sur la volonté du jeune à :

- **Rompre avec l'oisiveté, l'isolement**
- **Rompre avec les pratiques délictueuses et les conduites à risque (addictions, délinquance...)**
- **Travailler les compétences socio-professionnelles**
- **Engager les démarches de levée des freins (santé, mobilité, niveau de formation).**

3. Contractualisation

Les personnes recrutées par le Plateau Technique sont engagées pour une **période de 4 à 6 mois renouvelable en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)**.

Une note éducative fait état des principaux **objectifs fixés avec le jeune**. Les étapes d'accompagnement sont identifiées lors de la rencontre de contractualisation réunissant le jeune, le référent éducatif du Club de prévention et la chargée d'accompagnement professionnel de l'ACI.

Un **livret de parcours professionnel** rend compte de l'accompagnement socio-professionnel qui est effectué durant le ou les contrats. Ce livret est renseigné tout au long du parcours par les accompagnants. Il est signé par le jeune car il a valeur de contractualisation éducative. Ces informations permettent de capitaliser les acquis professionnels et sont restituées en fin de contrat sous forme d'**attestation de compétences** établie par la chargée d'accompagnement professionnel.

4. Accompagnement tout au long du parcours

Le parcours du jeune dans l'ACI est rythmé par :
- des entretiens individuels, des démarches accompagnées et des visites de chantier par les référents éducatifs ;
- des entretiens individuels jeunes / référents éducatifs / chargée d'accompagnement professionnel et chaque fois que possible le référent Mission Locale (évolution du projet social et professionnel, objectifs atteints, écarts et réajustements) ;
- des temps d'apprentissage et d'évaluation des compétences professionnelles avec l'encadrant technique ;
- des comités de suivi appelés « **Réunion d'Evolution de Parcours** » réunissant encadrement technique, référents éducatifs, chargée d'accompagnement professionnel et le référent IAE (Insertion par l'Activité Economique) de Pôle Emploi est invité.

La démarche d'accompagnement se prolonge régulièrement au-delà de la durée du contrat de travail. La chargée d'accompagnement professionnel reste une personne ressource pour les salariés sortis du dispositif dont la situation professionnelle ou de formation n'est pas concrétisée.

3. Un accompagnement à 360°

Le Plateau Technique offre un accompagnement global du parcours des jeunes, à la fois social et professionnel. Ce suivi est articulé autour d'entretiens pour travailler le projet personnel et professionnel.
C'est ce qui permet d'envisager une suite de parcours positive à la fin du contrat vers une formation, une Structure d'Insertion par l'Activité Economique et/ou une entreprise classique.

Un accompagnement socio-éducatif

Même si la première demande du jeune est l'obtention d'un travail, la première réponse apportée est le plus souvent d'un autre ordre. Un certain nombre de démarches préalables (notamment administratives) doivent être réalisées.
Il est toutefois indéniable que l'obtention d'un contrat de travail pour le jeune constitue un réel atout, car elle lui permet d'avancer sur sa situation sociale (santé, logement…) et sur son savoir-être avec les autres (équipe, clients).

L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par le référent éducatif et plus largement par l'équipe éducative intervenant dans le quartier où réside le bénéficiaire.

C'est un **travail en complémentarité** à la fois **avec les services internes d'Itinéraires** (équipes éducatives, encadrants techniques, chefs de service et leur direction) et en externe **avec l'ensemble des partenaires** : Centres Sociaux, Mission Locale, Pôle Emploi, organismes de formation, service Garantie Jeunes, bailleurs sociaux, professionnels de santé (centres médico-psychologiques, centres d'addictologie…) et le réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Les difficultés sociales sont repérées et abordées par l'éducateur spécialisé, mais parfois aussi relayées par l'encadrement professionnel. Un travail conséquent de communication est mené auprès des référents éducatifs pour signaler toute difficulté rencontrée lors de la mise en situation de travail : information quotidienne sur les absences justifiées ou non des jeunes, rencontres mensuelles entre encadrement professionnel et encadrement éducatif, etc.

▶ Les principales actions de l'accompagnement social visent :

- à résoudre des freins à la mobilité ;
- le savoir-être, le rapport à l'autorité, à la sociabilité ;
- la gestion des conflits ;
- la santé et les problèmes d'addictions ;
- les problèmes de logement ;
- les difficultés financières et la gestion de budget ;
- le développement personnel : confiance et estime de soi, hygiène de vie, soutien, écoute, conseil.

Un accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel s'appuie sur des actions :

- d'aide à la définition de projet et orientation ;
- de savoir-être et de développement personnel ;
- d'accompagnement à la mise au travail et d'adaptation au poste de travail ;
- d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles ;
- d'aide à la recherche d'emploi et d'accès aux dispositifs de droit commun : Pôle Emploi, offres de formation, services emploi de la Mission Locale.

Pour la plupart des jeunes, il s'agit d'une première expérience de travail. Elle leur permet de prendre conscience de leurs capacités et du chemin qu'il reste à parcourir, mais aussi des contraintes du monde du travail. Il s'agit de travailler sur les représentations professionnelles, mais aussi à la construction d'un projet professionnel réaliste, c'est-à-dire en lien avec le niveau et les aptitudes d'une part et la réalité du marché du travail d'autre part.

Travailler les savoir-faire

Les jeunes recrutés n'ont pas, ou très peu, de connaissances techniques à leur entrée en contrat. Le Plateau Technique leur permet de développer leurs compétences par la réalisation de travaux dans les règles de l'art, le respect des délais et la mise en œuvre des techniques professionnelles les plus récentes sur de vrais chantiers auxquels ils prennent part.

Ces activités permettent l'apprentissage de techniques professionnelles de base et le développement de compétences sociales et professionnelles. Les situations de travail comportent des exigences de qualité du travail rendu. Par conséquent, les jeunes sont confrontés à ces exigences et sont amenés à y répondre.

Travailler les savoir-être

Un travail important est mené pour le développement ou l'apprentissage des aptitudes au travail et l'acquisition de repères professionnels (assiduité, ponctualité, respect de la hiérarchie, travail en équipe, respect du client).
La mise en situation professionnelle permet également aux jeunes de faire valoir une image plus positive de leurs capacités. Cela contribue à une meilleure estime de soi et une meilleure reconnaissance par l'autre.
La nature des activités permet aux jeunes de percevoir très rapidement le résultat du travail accompli, ce qui contribue à les valoriser et à ce qu'ils reprennent confiance en eux.

Mise en situation professionnelle chez un autre employeur

Des activités de mise en situation professionnelle chez un autre employeur sont proposées pour contribuer à valider le projet. Elles font l'objet d'un échange lors de la contractualisation et lors des entretiens individuels d'étapes de parcours.
Les mises en situation professionnelle sont réalisées à la demande des jeunes, en fonction de leurs besoins et de leurs aptitudes. La recherche d'entreprise d'accueil et l'évaluation de la période sont organisées et accompagnées.
Cette activité a concerné 2 jeunes sur l'année 2022, l'un en mécanique automobile et l'autre dans le domaine du BTP Construction.

Formation individuelle et collective

Les objectifs de formation sont déterminés dans le cadre des entretiens individuels en fonction des besoins et de la demande des personnes en insertion. Les actions sont proposées à partir d'un travail sur la stabilisation de la situation personnelle, la reprise de confiance en soi et la réconciliation avec les apprentissages (publics en rupture avec la scolarité, décrocheurs…).

Les activités de formation portent sur :

- La définition ou la validation de projet professionnel : orientation vers les ateliers et forums de la **Mission Locale** par domaines professionnels.
- La remise à niveau : sollicitation des organismes de formation tels que ID Formation ou SJT (Solidarité Jalons pour le Travail).
- Les projets ou souhaits d'accès à l'emploi par des formations courtes telles que le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité).
- Les obligations professionnelles, comme les gestes et postures ou le montage/démontage d'échafaudage. Il s'agit de formations collectives, réalisées le plus souvent en interne et dispensées par les encadrants techniques habilités.

NOTE DE SITUATION

Jean*, 23 ans

Jean est **accompagné par l'équipe éducative d'Hellemmes**. Il est domicilié au CCAS[1]. **Sans logement, sans emploi et sans couverture santé**, il est dans une **situation d'urgence**. Un premier travail éducatif est engagé pour l'accompagner dans ses démarches administratives et pour l'accès au logement.

Le parcours d'insertion dans nos ateliers BTP débute en octobre 2021. Son projet professionnel étant défini, **l'électricité**, dès le mois de janvier les recherches débutent pour l'accès à l'emploi en suite de parcours. Nous l'orientons vers une **opération Emploi Formation** organisée conjointement par la **Mission Locale**, **Enedis** et le **GRETA Lille Métropole**.

L'accompagnement éducatif a permis de :
- Clarifier sa situation administrative : titre de séjour, sécurité sociale, complémentaire santé…
- Travailler l'accès au logement.
- Travailler l'entrée en parcours d'insertion et soutenir le jeune pour un maintien en activité.

L'accompagnement professionnel a permis de :
- Travailler sur les savoirs en lien avec son projet.
- Faciliter l'accès au logement par l'obtention de ressources.
- Le positionnement sur une offre Emploi/Formation.

Le parcours au sein de nos ateliers a été interrompu car Jean a été retenu sur l'opération Emploi Formation Enedis. Il a commencé une **préformation au GRETA** en mars 2022 et a conclu un **contrat de professionnalisation avec Enedis** à compter de septembre pour **préparer un BAC Pro**.

NOTE DE SITUATION

Coralie*, 25 ans

Coralie est **orientée par l'équipe éducative du Vieux Lille** au sein de nos ateliers, pour le service Propreté et hygiène des locaux. Sans emploi depuis plus de deux ans et son conjoint demandeur d'emploi également, la famille était dans une situation financière difficile. Une fois sa fille scolarisée, elle a souhaité reprendre une activité. Elle a donc intégré nos ateliers en février 2022 et y est restée pendant 1 an.

L'accompagnement éducatif aura permis de :
- Poursuivre le travail engagé sur la situation administrative et notamment la complémentaire santé et les démarches liées à la scolarisation de son enfant.
- Engager des démarches en vue d'un déménagement.
- Apporter un soutien pour des démarches d'accès à l'emploi pour son conjoint.

L'accompagnement professionnel a permis de :
- Reprendre confiance et retrouver un rythme de travail.
- Soutenir financièrement la famille.
- Améliorer ses compétences dans le domaine de la propreté par de la mise en situation de travail, mais aussi par de la formation.

En effet, Coralie a bénéficié, en complément de son contrat, d'une f**ormation « Apprentissage des métiers de la propreté et désinfection des locaux »,** financée par notre OPCO[2].

---

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié
1- Centre communal d'action sociale.
2- Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

NOTE DE SITUATION

Manuel*, 20 ans

Manuel a été **orienté par l'équipe éducative de Moulins** pour un accompagnement aux démarches d'insertion professionnelle. Il a été aidé dans un premier temps par l'équipe éducative pour ses démarches administratives et dans le cadre de son hébergement en foyer jeunes travailleurs.
Il a démarré un parcours d'insertion professionnelle au sein de nos ateliers le 18 janvier 2021 pour six mois. Son contrat a été renouvelé afin de poursuivre l'accompagnement et mettre tout en œuvre pour une suite de parcours positive.

L'accompagnement éducatif a permis :

- D'accomplir les démarches administratives relatives à l'actualisation de la situation : Pôle Emploi, Sécurité Sociale, Préfecture…
- D'accomplir les démarches pour l'accès au logement.
- D'obtenir des ressources grâce au contrat d'insertion dans nos ateliers.

L'accompagnement professionnel a permis :

- L'acquisition de techniques professionnelles de base en second-œuvre bâtiment.
- L'aide au choix professionnel et de se positionner au regard des opportunités.

Au bout de 22 mois de parcours au sein de l'atelier, l'accompagnement de Manuel a abouti à la signature d'un **contrat d'apprentissage porté par le GEIQ[1] BTP**, à compter de septembre 2022, et à l'**obtention d'un logement autonome**.

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié.
1- Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification. Collectif d'entreprises dont la mission centrale est d'organiser des parcours d'insertion professionnelle au profit de publics éloignés de l'emploi (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA).
Le Geiq BTP Hauts-de-France répond aux difficultés de recrutement de ses entreprises adhérentes et propose des contrats d'alternances éligibles aux clauses d'insertion.

02 L'activité en 2022

1. Le public accompagné en 2022

Chiffres clés

54	39	15
Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)	**hommes**	**femmes**

▶ **Dont :**

44 jeunes de 18 à 26 ans (19 jeunes de 18-20 ans et 25 jeunes de 21-26 ans).
10 adultes de + de 26 ans.
13 ayant droit et bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)

4 jeunes ayant un **parcours Aide Sociale à l'Enfance.**
34 personnes inscrites en **Mission Locale** avant leur entrée à l'ACI.
6 personnes **sans domicile fixe** à leur entrée.
9 jeunes **sous main de justice** à leur entrée.

▶ **Durée moyenne de présence dans l'atelier : 8 mois**

▶ **Formations** réalisées durant le passage au Plateau Technique :

2 salariés ont bénéficié d'une **Période en mise en situation en milieu professionnel** (PMSMP), dont 1 personne dans le cadre d'une initiation démarche de recrutement et 1 personne en découverte du métier.
2 salariés ont bénéficié de la formation **Français Langue Etrangère**.
1 salariée a bénéficié de la formation **Apprentissage des métiers de la propreté** - module de base et désinfection

▶ **Origine géographique :**

Lille : **40**
Hellemmes : **6**
Wattignies : **3**
Loos : **2**
Ronchin : **2**
Roubaix : **1**

▶ **Niveau de qualification ou de formation à l'entrée :**

Niveau VI[1] : **26**
Niveau V[2] et Vbis[3] : **20**
Niveau IV[4] : **8**

1- Sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire ou abandon en cours de CAP ou BEP.
2- Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique.
3- Sorties après l'année terminale du premier cycle (3e) et les années intermédiaires du second cycle professionnel court.
4- Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans le baccalauréat.

2. La levée des freins

LOGEMENT

28

salariés concernés

L'entrée en contrat de travail par l'obtention du statut de salarié et l'obtention de ressources facilite l'accès ou le maintien dans le logement.

C'est dans ce sens que les personnes sont accompagnées par l'équipe éducative (élaboration des dossiers, demandes de mutation, plans d'apurement).
En 2022, les aides à la constitution de dossiers de demande d'accès au logement auprès des bailleurs sociaux ont été fréquentes.

SANTÉ/ ADDICTIONS

25

salariés concernés

Les jeunes sont accompagnés dans leurs démarches de couverture sociale (Complémentaire Santé Solidaire) et dans la prise en charge de leurs soins : bilans de santé, soins réguliers...

Concernant les pratiques et conduites addictives, une fois la problématique repérée et avec l'accord du jeune, l'accompagnement individuel est réalisé et un travail d'orientation vers les structures spécialisées est mené pour la mise en place de protocoles de soins.

MOBILITÉ

50

salariés concernés

La question de la mobilité est abordée lors de chaque entretien de contractualisation, d'une part dans le souci de lever ce frein pour un démarrage de l'activité professionnelle dans de bonnes conditions (démarches pour la carte de transport et participation de l'employeur à son financement), d'autre part elle est abordée dans le cadre du projet : souhait de s'engager ou non dans l'obtention du permis B.

Quant à la mobilité nationale ou internationale en lien avec le développement personnel, la citoyenneté et la relation à autrui, un accompagnement est réalisé chaque fois que possible pour favoriser l'inscription des jeunes dans des projets de territoire, de solidarité ou des projets sportifs ou de loisirs.

SITUATION JUDICIAIRE

11

salariés concernés

En fonction des problématiques rencontrées, les personnes sont accompagnées dans leurs démarches d'obtention d'aide ou d'assistance juridique. Elles sont mises en lien avec les professionnels compétents pouvant leur proposer de l'aide dans leurs démarches de demande d'aménagement de peine. L'obtention d'un contrat de travail facilite ces démarches.
Les relations sont régulières avec les référents SPIP[1] lorsque les personnes sont sous mesure.
Par ailleurs, le fait d'être en activité contribue à diminuer voire stopper les conduites à risque et à soutenir la volonté de rupture avec ces comportements délictueux.

SITUATION FAMILIALE

22

salariés concernés

En fonction des situations individuelles, l'activité a permis d'éviter l'expulsion du foyer familial, de restaurer une image positive auprès des parents ou de la cellule familiale pour les parents ayant accédé à un contrat de travail.

Elle a permis a contrario la prise d'autonomie et/ou la distanciation du milieu familial conflictuel ou en souffrance (notamment pour les personnes victimes de violences conjugales).

1- Service pénitentiaire d'insertion et probation.

L'atelier menuiserie

L'atelier menuiserie d'Itinéraires est situé dans le quartier de Wazemmes, dans un ancien garage entièrement réaménagé par l'équipe du Plateau Technique pour y installer les machines et le bureau d'**Olivier FREDERIC**, l'encadrant technique, surnommé «Zitoun» par les jeunes.

Témoignage d'Olivier :

« Je travaille chez Itinéraires depuis 36 ans. C'est moi le plus vieux du Plateau Technique maintenant. J'étais le plus jeune à l'époque, j'étais même le plus jeune éducateur technique de France : j'avais 22 piges, et maintenant je dois être le plus vieux ! Mon directeur à l'époque m'avait dit « Dans 6 mois, soit tu vas venir me voir pour me dire : je deviens fou avec eux, je me sauve !, soit tu vas faire ta carrière chez nous ». Résultat : je suis toujours là !

En 2022, j'ai accompagné 8 jeunes. Nos chantiers ont été très variés : fabrication et pose de fenêtres chez des particuliers et des écoles, de portes de garages, de placards, de charpentes, de planchers, changement de volets roulants, etc.

Nous avons fait 2 beaux escaliers pour des particuliers. Pour l'un d'eux, nous avons intégré un placard en dessous, ça nous a pris 2 semaines de fabrication avec 6 jeunes, plus une bonne semaine de pose. Il a fallu modifier toute la charpente avant de poser l'escalier, c'était un gros travail !

A Mistral Gagnant, nous avons changé toutes les fenêtres, tous les volets roulants et fait l'isolation de toute la façade.

Chez un particulier, nous avons réalisé un œil de bœuf en hêtre massif à l'intérieur et en chêne à l'extérieur, avec un double vitrage.

Le bouche-à-oreille fonctionne bien, c'est surtout ça. Depuis des années, nous avons gagné la confiance des clients et ils nous recommandent à leurs amis, leur entourage, leur famille.
Au début il peut y avoir de l'appréhension de leur part : ils voient débarquer chez eux des jeunes, ils se demandent comment ça va se passer. Je les rassure, je leur dis que c'est mon métier, que ça va aller.
Par exemple nous sommes allés cette année chez une petite mamie, Jean-Marc (l'encadrant technique du service plomberie/électricité) faisait la plomberie et avec mon équipe on s'occupait d'un cache-tuyau à faire au plafond. Quand la dame a ouvert la porte le premier jour et a vu débarquer un, deux, trois, quatre, cinq jeunes, ça l'a impressionnée. Mais très vite le contact est bien passé et elle a apprécié ces jeunes.
Quand ils voient le résultat final, les clients sont très contents.

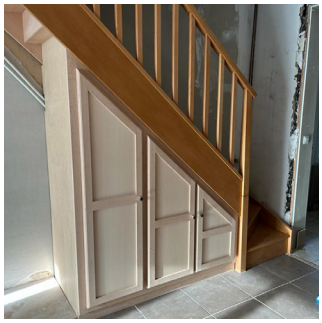

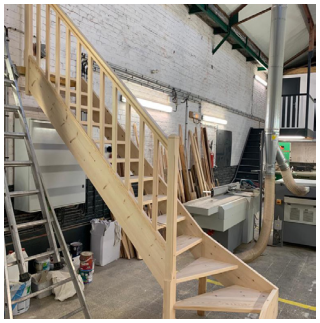

Ce qui compte pour les jeunes que nous embauchons, au-delà de la fabrication et de leur apprendre le métier, c'est de leur transmettre des valeurs : la communication, le fait de travailler ensemble, la solidarité.
Le Plateau Technique est une étape pour eux, un marche-pied vers l'emploi ou la formation. Certains se découvrent une véritable vocation pendant leur passage chez nous. »

Témoignages de jeunes

Lucie*, 18 ans

« Je suis embauchée au Plateau Technique depuis novembre 2022, au service menuiserie. C'est grâce à Stéphanie, mon éducatrice Itinéraires du Vieux Lille. Je lui ai dit que je voulais travailler dans le bâtiment et elle m'a présenté le Plateau Technique et m'a aidée à l'intégrer.

J'avais déjà fait des stages avant, mais là c'est une vraie découverte. Je ne connaissais pas la menuiserie et ça me plaît, ça se passe très bien. L'ambiance est bonne et je me suis bien intégrée à l'équipe, même s'il n'y a que des garçons. Ils sont sympas et me respectent.

On a construit des choses très variées, des meubles, des portes, là je viens de réaliser une boîte de rangement pour téléphones portables pour l'équipe du Vieux Lille.

Après mon contrat au Plateau Technique, je veux suivre une formation dans le BTP. J'en ai trouvé une à Loos, il faut que je m'inscrive.»

Sylvain*, 23 ans

J'ai intégré le Plateau Technique en mai 2022 et en tout j'y resterai un an. J'ai connu le Plateau Technique grâce à des gens que je connaissais qui sont venus ici, qui ont fait l'expérience et qui me l'ont recommandé. Je suis parti voir Itinéraires pour savoir comment ça marchait et là j'ai vraiment appris dans quoi ils intervenaient.

Ici, on fait plein de choses : des escaliers, des armoires, des tables, des bureaux, beaucoup de réparations, des grandes fenêtres et des stores dans des maisons. On a refait des murs de maison chez un particulier, on a posé des tableaux dans les salles de classe d'une école. C'est ça qui est bien dans la menuiserie je trouve, c'est qu'on fait plein de choses, on touche à tout, c'est très varié, on ne s'ennuie pas ! On peut créer des meubles, on peut en réparer. Moi ce qui me plaît le plus c'est refaire les choses, les réparer.

Olivier nous apprend beaucoup. On ne reste pas trop sur place, on bouge beaucoup, c'est ça qui me plaît aussi, c'est jamais pareil.

C'est ma première expérience professionnelle et franchement j'aime vraiment ça, j'apprends beaucoup de choses.

Je ne sais pas encore ce que je veux faire comme métier plus tard, mais je peux dire que si une personne veut découvrir et apprendre la menuiserie, c'est bien de venir chez Itinéraires, franchement elle va apprendre beaucoup de choses ici et elle va toucher à tout. Moi c'est un métier que je pourrais envisager.

Pour la suite, Yvette m'accompagne.»

* Pour des raisons de confidentialité, le prénom a été modifié.

3. Les réalisations de chantiers en 2022

73

chantiers réalisés

31 pour des **organismes à caractère social** :

- **CCAS** (Centre communal d'action sociale) **d'Hellemmes**
- **IRTS** (Institut Régional du Travail Social) Hauts-de-France
- **CNAM** (Conservatoire national des arts et métiers)
- **EESTS** (Ecole Européenne Supérieure en Travail Social)
- **OSLO** (entreprise de conception de logiciels innovants pour les métiers du BTP)
- **LMH** (Lille Métropole Habitat)

42 pour des **particuliers.**

Le Chef de service de l'ACI prospecte une clientèle diversifiée permettant de réaliser des chantiers ayant une valeur pédagogique pour former les jeunes aux métiers du bâtiment :

- Travaux de rénovation d'appartements ou de maisons (particuliers, bailleurs sociaux, associations)
- Chantiers d'insertion (rénovation de parties communes avec des jeunes du quartier pour des bailleurs sociaux).

Les activités professionnelles développées constituent un support à la mobilisation socio-professionnelle des jeunes en difficulté. Les domaines d'activité et métiers concernés ne sont pas nécessairement en adéquation avec leur projet professionnel ou leurs compétences. D'ailleurs, bon nombre d'entre eux n'ont ni projet, ni formation à leur entrée dans le dispositif.

Une grande importance est accordée au développement d'activités valorisantes et de réalisations exigeantes en qualité, dont les résultats attendus sont concrets et rapidement observables.

Ainsi, les mises en situation professionnelle permettent aux jeunes d'acquérir des technicités de base (savoir-faire professionnels), des repères professionnels et des aptitudes professionnelles (savoir-être).

Quelques exemples :

AVANT PENDANT APRÈS

Carrelage :

Rejointement de mur :

Remplacement d'un mur par une clôture :

TÉMOIGNAGE DE CLIENT

Message envoyé par texto à Tony WARNEYS, chef de service, le 20 juillet 2022 :

Bonjour,
Je rentre à l'instant et je découvre le travail que vous avez réalisé.
Je suis vraiment très content du travail que vous avez fait et qui dépasse toutes mes espérances. Un travail très propre, très bien fini et pensé de manière intelligente. Un chantier rendu très propre, au mieux de ce que je pouvais attendre.
Je vous remercie infiniment pour votre attention et bravo à l'équipe pour son professionnalisme.
Bien à vous
Philippe X

TÉMOIGNAGE DE CLIENT

Lettre reçue par le directeur d'Itinéraires le 22 mai 2022 :

Mme [redacted]
[redacted]
59800 LILLE

Le 22 Mai 2022

Monsieur Kadri,

Je souhaitais vous faire part de ma grande satisfaction d'avoir croisé votre Association.
J'ai eu à refaire une grande partie de mon appartement :
1°) création d'une ouverture entre le salon et la cuisine. Le travail délicat fut réalisé avec efficacité,
2°) création d'une cuisine avec des travaux de menuiserie et remaniement de certains de mes meubles.
Le travail minutieux et de précision a été réalisé par votre collaborateur avec une grande expertise et la satisfaction du travail bien fait.
3°) J'ai souhaité créer une mini buanderie et faire revoir l'électricité.
De nouveau j'ai eu affaire à un homme d'expertise qui a remis mon installation aux normes avec toujours le même soin d'un travail bien fait et sécuritaire.
4°) Puis Bertrand est intervenu pour mettre la touche finale ; créer un appartement qui

me ressemble et dans lequel je me sens merveilleusement bien.
Son travail fut pénible ; pose de carrelage, de dalles en P.V.C, lisser les plafonds et peindre le salon, la cuisine, l'entrée, le couloir, salle de bain.
Devant mes hésitations, cet expert m'a conseillé dans mes choix et cela fut précieux pour moi. Là aussi son travail est digne d'un grand professionnel, avec un art de l'harmonie.

Bien sûr, je n'oublierai pas Monsieur Diverchy qui suit et coordonne avec le même soin de l'excellence toutes les équipes dans un contexte de covid qui n'a pas dû être facile à gérer.

Tout ces professionnels accompagnent et transmettent leur savoir faire à des jeunes afin de les aider à trouver leur propre voie.

L'accueil téléphonique est un premier contact entre vous et nous. Il fut toujours chaleureux et disponible. Kathy est une coordinatrice précieuse qui m'a toujours aidé dans mes devis et facturation.

Monsieur Kadri, permettez moi de remercier tous ces corps d'état qui sont intervenus chez moi.

Bien cordialement.

Lalouely

Annexes

Quelques exemples de communications diffusées en 2022 (flyers, affiches et réseaux sociaux) :

Itinéraires
PLATEAU TECHNIQUE

TUTO DÉCO

Comment réparer et peindre un plafond en plâtre ?

SALUT ! MOI, C'EST MUSA.

Musa, jeune recrue du Plateau Technique d'Itinéraires, t'explique tout :

1

Je commence par protéger la zone de travail. Après avoir monté l'échafaudage et m'être assuré de la sécurité, je me munis d'un petit outil pointu pour ouvrir les fissures et enlever tout ce qui peut me gêner (vieille peinture qui se décolle, poussières…).

J'en profite aussi pour vérifier la propreté de l'ensemble du plafond.

2

Avec un enduit adapté, je rebouche les fissures en prenant soin de bien faire rentrer la matière dans les fissures.

3

Avec de l'enduit fin, je colle une bande grillagée fibrée sur les fissures pour éviter qu'elles ne réapparaissent. Comme elles ne sont pas droites, je coupe des petites longueurs pour éviter de tourner ma bande.

Ou tu peux aussi utiliser une bande calicot classique en papier.

4

Lorsque c'est sec, je repasse une couche d'enduit sur ma bande pour ne plus la voir.

5

Avec le même enduit fin, je ratisse le plafond : j'enduis complètement le plafond tout en repassant sur ce que j'ai déjà enduit.

L'enduit doit être appliqué avec soin, dans un sens donné et respecté tout au long de l'étape. Il ne doit pas y avoir de surépaisseur ou de manque de matière. Ça, c'est très important car une fois l'ensemble de la surface enduite, on ne doit presque plus voir où étaient les fissures.

Une fois sec, tu peux repasser de l'enduit sur les parties qui ne sont pas satisfaisantes. Il vaut mieux passer du temps sur cette étape afin que le résultat soit correct, après ce sera plus difficile de reprendre les corrections.

6

Quand l'enduit est bien sec (4h minimum), je ponce le plafond avec du papier de verre très fin. Tu peux aussi le faire avec une girafe (une grosse ponceuse électrique avec un long manche pour les grandes hauteurs). Ici, je préfère à la main car je peux tout vérifier de près.

Très important ! Il faut toujours enlever les poussières après avoir poncé, sinon la peinture ne va pas accrocher sur l'enduit.

7

Maintenant que le plus dur est fait, c'est la récompense : la peinture !

On commence par les bords : dans un premier temps, il faut passer la couche d'impression. C'est une peinture spécifique qui permet de bloquer et solidifier l'ensemble du support, comme les différentes couches d'enduit.

Là aussi, il faut être consciencieux. L'application de la peinture doit être homogène : il doit y avoir la même quantité de matière partout, ni trop, ni trop peu.

8

Enfin, j'applique une première couche de finition avec de la peinture mate, de la même manière qu'expliqué précédemment. Une fois que c'est sec, je n'oublie pas d'en remettre une deuxième couche. Et voilà, c'est fini !

À TOI DE JOUER MAINTENANT !

Acteur lillois de lien et d'innovation sociale

Itinéraires
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social avec les jeunes et leur famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les travailleur·se·s du sexe et les usager·ère·s de drogues

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions d'une insertion professionnelle durable

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner les familles et les jeunes

Contact Plateau Technique :
Tél : 03 20 52 17 59
plateautechnique@itineraires.asso.fr

Siège d'Itinéraires :
8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille
Tél : 03 20 52 11 00
contact@itineraires.asso.fr
www.itineraires.asso.fr